



Année 2025

ADHESION A SOLOGNE INTER CE ACTIFS

L'abonnement à Sologne inter-ce est de 3€00 par salarié et par année civile pour le fonctionnement. Sologne inter –ce vous demande un droit d'entrée de 5€00 par salarié pour le fonctionnement de la billetterie, ce droit est demandé une seule fois à l'inscription.

CSE ou association ou amicale ou artisan

Secrétaire du CSE :

Monsieur ou Madame :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone port :

Personne à contacter :

Nombres d'adhérents :

Cout de l'abonnement à Sologne inter –ce : 3€00 x = €

*Cout du droit d'entrée : 5€00 x = €

Ci-joint cheque correspondant à l'abonnement * et au droit d'entrée* à Sologne inter ce

Ci-joint cheque correspondant à l'inscription à Sologne inter ce :

N° cheque de €

Fais-le

Signature du CE

signature de Sologne inter ce

Quignon Yvon

***droit d'entrée uniquement première année rayée les années suivantes**

Sologne inter ce
147 rue du président Wilson BP 084 41200 ROMORANTIN
Permanence le jeudi de 10h00 à 12h30 -13h30 à 16h00
Site Internet www.sologneinterce.net Email sologneinterce@orange.fr

Tel : 02 54 97 07 72 (répondeur)